



Revue de Presse



Maersk lance son premier navire par la route arctique. Le leader mondial du transport maritime teste pour la première fois la route du Nord qui passe par le cercle polaire, ce qui permet de gagner une à deux semaines par rapport à la route du Sud, qui passe par le canal de Suez. Trouver une alternative au canal de Suez. Maersk, leader mondial du transport maritime, lance pour la première fois un porte-conteneur par la route du Nord à travers l'Arctique. Cette route, jusque-là difficilement navigable, commence à devenir fréquentable avec le réchauffement climatique : cet été, il a fait jusqu'à 30° dans certaines régions du cercle polaire. Ce cargo de taille intermédiaire, le Venta Maersk, mesure 200 m de long pour 36 m de large. Pour l'occasion, il transportera 3 600 conteneurs de poissons congelés et de marchandises diverses. Construit cette année, il fait partie d'une nouvelle génération de porte-conteneurs certifiés glace (ice-class) pouvant naviguer même lorsque les eaux sont gelées sur une épaisseur allant jusqu'à 1 mètre. Parti le 28 août du port de Busan (Corée du Sud), il fait actuellement route au large du Japon pour rallier le port de Vladivostok, dans l'Extrême-Orient russe, puis Saint-Pétersbourg et enfin Brême, en Allemagne, avec une arrivée prévue le 22 septembre. Le trajet prendrait 7 à 15 j de plus en passant par l'habituelle route du Sud, via le Canal de Suez. (actu-transport-logistique.fr – 30/08/2018)



Des éoliennes chinoises arrivées à Rouen par l'Océan arctique. C'est la première fois qu'un cargo ayant emprunté la « route du Nord » fait escale dans un port français, en l'occurrence le Port de Rouen. Le cargo Heavy Lift brise-glace dénommé M/V TIAN EN de l'armateur chinois Cosco Shipping est arrivé hier à 18 h sur le terminal Radicatel, en provenance de Lianyungang en Chine, au terme d'un voyage de 30 jours via l'Océan arctique. Sa cargaison ? Des éléments d'éoliennes (63 colis lourds, jusqu'à 70 tonnes), dont 21 pales de 53 mètres de long. Le transport de ces marchandises exceptionnelles était géré par la division « projets industriels et colis lourds » du groupe de logistique portuaire et maritime français Sealogis. Les opérations de manutention ont été assurées par RMS Manutention, filiale de Katoen Natie. (Supply Chain Magazine – 06/09/2018)

Les entrepôts logistiques, nouvel eldorado des promoteurs immobiliers. Avec l'essor du commerce en ligne, l'appétit pour l'immobilier logistique n'a jamais été aussi fort. Selon une étude, ce secteur est désormais le plus recherché par les promoteurs européens. Changement d'époque. Des centres commerciaux aux entrepôts, les investisseurs ont marqué leur préférence. Le commerce en ligne modifie les habitudes des promoteurs immobiliers, qui mettent de plus en plus d'argent dans les entrepôts, tandis que les centres commerciaux perdent un peu de leur lustre. «Le commerce électronique va continuer à progresser quel que soit le marché» dans le monde, résumait en juillet Guy Barnard, responsable des investissements immobiliers chez le fonds londonien Janus Henderson. Une étude du groupe CBRE relève que les biens logistiques sont les plus recherchés par les investisseurs européens, pour la première fois en tête devant les bureaux et le marché résidentiel. (Le Figaro Immobilier – 05/09/2018)

Mondial Relay s'implante aux Pays-Bas. Basé à Hem dans les Hauts-de-France, le spécialiste de la livraison de colis Mondial Relay (650 salariés, 212 millions d'euros de CA en 2017) ajoute les Pays-Bas à sa carte d'implantations en Europe, rapporte le mensuel économique régional Eco 121. Aujourd'hui implantée dans douze pays de l'Union européenne, l'entreprise poursuit donc son développement à l'international. En parallèle, l'enseigne a poursuivi en 2018 sa vaste opération de mécanisation des sites régionaux en France et devrait avoir ouvert 1000 points relais supplémentaires d'ici la fin de l'année. (Stratégies Logistique – 06/09/2018)

Inquiétude chez Kohler, à Passel. L'inquiétude monte chez les salariés du centre de logistique européen du groupe Kohler à Passel (près de Noyon). La baisse de l'activité en fin d'été sur le site, où transitent les baignoires, douches et autres produits



Jacob Lafon, font craindre des restrictions. Or, le groupe est actuellement en conflit avec une partie des 56 salariés autour de l'égalité salariale. Le Central Distribution Center (CDC) avait été créé deux ans après la fermeture, fin 2016, de l'usine Jacob Delafon de Noyon. (Le Courrier Picard – 06/09/2018)

Quarante salariés licenciés après la liquidation judiciaire de la société Elya. Le 20 août dernier, le tribunal de commerce de Douai a prononcé la liquidation judiciaire de la société Elya, située rue du Champ-de-Bataille à Caudry. Spécialisée dans le reconditionnement de palettes en bois, Elya employait quarante salariés qui ont été licenciés. (La Voix du Nord – 07/09/2018)

L'entreprise de transport DB Schenker se met à l'éco-pâturage. L'entreprise de transport intégré DK Schenker, située dans la zone industrielle de la porte multimodale d'Arques, dont l'emprise foncière s'élève à 45 000 m², se lance dans l'éco-pâturage pour la gestion de ses espaces verts. Les brebis, de race boulonnaise et de cinq à six ans d'âge, ont pris leurs quartiers chez DB Schenker en avril. Elles appartiennent à Patrick Vaniet, éleveur ovin arquois. Entre lui et l'entreprise, pas de transaction financière, juste un accord gagnant-gagnant. Le troupeau de l'éleveur peut ainsi compter six têtes de plus, et l'entreprise n'a plus d'entretien de terrain à effectuer. Sans compter les liens qui se créent entre les salariés et les animaux. (La Voix du Nord – 10/09/2018)

Saica innove pour protéger ses envois. Le leader de la fabrication de papier recyclé pour carton ondulé, situé à Doullens près d'Amiens, développe des solutions innovantes pour faire face à l'allongement de la chaîne logistique. Le groupe a travaillé avec l'université de Saragosse pour identifier les risques d'une chaîne logistique. Ce programme d'essais basé sur l'utilisation d'une table de vibration et d'outils de simulation de chutes, a débouché sur la création de Saica E-Wine. Une caisse spécialement conçue pour le transport du vin, l'un des produits les plus fragiles et pourtant les plus achetés sur Internet. Avec le rachat du français Emin Leydier en mars, Saica a porté sa capacité de production à plus de 3 millions de tonnes. Aujourd'hui, le secteur e-commerce représente entre 5 et 10 % de l'activité du groupe, notamment au Royaume-Uni, où il vend la moitié de la production d'une usine exclusivement à Amazon. (Les Echos – 11/09/2018)

Compiègne se convertit aux jobs de la logistique. Après Nanteuil-le-Haudouin (Alinéa) et Senlis (Amazon), c'est le Compiégnois qui se laisse séduire par les bases logistiques. La chaîne de déstockage de marques, Stokomani (87 magasins en France, 2 500 collaborateurs, 442 M€ de CA en 2017) a annoncé, ce lundi 10 septembre, la création d'une vaste base logistique - un bâtiment de 72 000 m² sur

un terrain de 17,5 ha - à Venette. Un investissement de 50 M€. Le permis de construire va être déposé ce mois-ci et la livraison est escomptée dans deux ans. Pour son exploitation, à partir de septembre 2020, vont devoir être recrutés 250 CDI. A terme, ce sont 300 personnes qui travailleront potentiellement sur ce site. Une autre plateforme est envisagée sur les hauts-de-Margny. Un projet porté par un promoteur, JMG Partners, et pesant potentiellement 300 emplois. Une option est prise avec une grande enseigne de la distribution. Rien n'est figé. (Le Courrier Picard – 11/09/2018)

Transports : priorité à l'entretien des réseaux. Le gouvernement a présenté, mardi, ses grandes orientations pour les investissements dans les infrastructures de transport. Pour les dix ans à venir, il a été donné la priorité à l'entretien des réseaux et aux transports du quotidien. Le budget consacré aux investissements atteindra 13,4 milliards d'euros sur cinq ans, et la réalisation de nouvelles lignes TGV se fera au compte-gouttes. Retour sur ce plan dans les grandes lignes. (Les Echos – 12/09/2018)

Happychic Logistique (Jules, Brice et Bizzbee) se réorganise. Happychic a dévoilé hier sa nouvelle stratégie pour restructurer les marques Jules, Brice et Bizzbee en annonçant que la société Happychic Logistique, traitant les flux logistiques des enseignes, ne ferait pas partie du périmètre de la fusion. Happychic Logistique gère les flux amont et aval des enseignes Jules, Brice et Bizzbee. Les changements, déjà annoncés cet été, ont été confirmés mardi lors d'un comité extraordinaire au siège de Roubaix. Ils vont concerner « une internalisation de services aujourd'hui externalisés mais également la centralisation de la gestion des flux à l'entrepôt de Wattrelos dans le Nord pour réduire les coûts de la logistique », a indiqué l'enseigne dans un communiqué. (Stratégies Logistique – 12/09/2018)

La robotique régionale révolutionne le e-commerce. Romain Moulin et Renaud Heitz sont à la tête de la société lilloise Exotec Solutions. Celle-ci a mis au point des petits robots (ou « skypod ») qui facilitent la préparation de commandes au détail. D'abord installée Porte-de-Valenciennes à Lille, la start-up s'est rapidement retrouvée à l'étroit et a déménagé à la Gare-de-Croix. 200 skypod ont été produits en 2018 avec un objectif de 1000 en 2019. La start-up, qui compte 40 salariés, vise également les 60 salariés fin 2018. Récemment, elle a levé 15 millions d'euros afin de se développer, notamment à l'international (en Chine et aux Etats-Unis dans les deux ans). La prochaine étape pour l'entreprise sera la construction en 2019 d'un nouveau bâtiment sur 1500 m², à proximité des bureaux actuels. (La Gazette Nord-Pas de Calais – 14/09/2018)



Amazon fête ses noces de bois avec une visite et des animations. Samedi 8 septembre, le géant américain du e-commerce a fêté les cinq ans d'existence de son centre logistique de Lauwin-Planque. A cette occasion, des animations et visites ont été proposées toute la journée aux collaborateurs et à leurs familles. En novembre-décembre, le site devrait compter 4 500 salariés en raison du pic d'activités. Dès la fin de l'année, Ronan Bolé, directeur des opérations France d'Amazon, s'attend à ce qu'il y ait plus de 2 000 salariés en CDI. En 2017, le record d'articles livrés en une journée a été de 574 000. Il devrait atteindre les 700 000 fin 2018. Le record du nombre d'articles réceptionnés le même jour, qui était d'un million l'année dernière, devrait également être battu cette année. (La Voix du Nord – 16/09/2018)

Bientôt un entrepôt dans la zone d'activités Barrois pour le sinois SDM. Le transporteur et logisticien SDM (Stockage Distribution Manutention), dont le siège se trouve à Sin-Le-Noble, construit actuellement un entrepôt sur la zone d'activités Barrois à Pecquencourt. Dédié à la logistique automobile, le futur bâtiment s'étendra sur 3 500 m², dont 500 m² de bureau, sur un terrain de 10 000 m² autrefois carreau de fosse, afin de ne pas bâtir sur des terres agricoles. Il devrait être livré avant Noël. SDM emploie 20 salariés pour un chiffre d'affaires de 2,5 millions d'euros en 2017. Une dizaine de salariés devrait travailler dans le futur entrepôt. Son PDG, Florent Caron, lorgne déjà sur un terrain, vis à vis du sien, pour construire un autre bâtiment. (La Voix du Nord – 17/09/2018)

Vers un développement du report modal en Wallonie. Sur le territoire wallon du Cœur du Hainaut, une ancienne ligne de chemin de fer a été réhabilitée pour relier la gare ferroviaire de Saint-Ghislain au futur terminal trimodal de Baudour, à 4 kilomètres. Composé d'un quai, d'une voirie d'accès, d'une connexion ferroviaire et d'une aire de stockage de plus de 30.000 m², il offrira au parc d'activité économique tout proche de Ghlin-Baudour un accès à l'ensemble du réseau ferroviaire belge et international. L'installation complète la plateforme logistique bimodale déjà existante et sa mise en concession fera prochainement l'objet d'un appel d'offres européen piloté par le gestionnaire des voies navigables de la province du Hainaut, le Port autonome du centre et de l'ouest. Le raccordement de la gare de Saint-Ghislain à ce futur terminal a nécessité 8 M€ d'investissements. (Supply Chain Magazine – 19/09/2018)

L'agglomération veut un centre de distribution européen sur le parc logistique. Situé à cheval sur les communes de Noeux-les-Mines et de Labourse, le projet du parc logistique « LogisterrA26 » avance. Pour mémoire, en 2015, les élus de l'agglomération ont voté

une enveloppe de 7,6 M€ pour l'aménagement d'un pôle logistique, à la sortie de l'A26, sur une zone de 55 hectares. Ce mercredi, le conseil communautaire a voté, à l'unanimité, la signature d'un protocole d'accord avec Linkcity pour commercialiser cette parcelle. Linkcity, filiale de Bouygues, est ainsi chargée de trouver un ou plusieurs clients, et de déposer un permis de construire dans les six mois. Le protocole d'accord prévoit que le projet devra générer au moins 500 emplois dans les trois ans suivant sa signature. Les élus souhaitent l'implantation d'un centre de distribution européen sur ce site. (La Voix du Nord – 21/09/2018)

Les chasseurs de l'emploi. Les métiers de la logistique en Hauts-de-France. Avec près de 100 000 salariés, la logistique est l'un des poids lourds de l'économie des Hauts-de-France. Dans son numéro spécial sur les métiers de la logistique, La Voix du Nord réalise un tour d'horizon sur le métier et ses opportunités. (La Voix du Nord – 24/09/2018)

Condi Services change de mains. Patrick Isaert, à la tête de l'entreprise logistique Condi Services, basée à Mouvaux, vient de transmettre la société à Hubert Coisne. Installé sur six sites, Condi Services propose un ensemble de prestations allant de la préparation de commandes jusqu'au conseil, en passant par le contrôle qualité et le conditionnement. En 2018, l'entreprise devrait atteindre un chiffre d'affaires de 10 M€. (Le Journal des Entreprises.com – 24/09/2018)

Pour affronter les fêtes de fin d'année, Amazon recherche 3 920 intérimaires. Amazon vient de lancer sa campagne de recrutement pour les fêtes de fin d'année. Sur les cinq sites logistiques français, le géant américain du e-commerce recherche 7 500 intérimaires, dont 3 920 personnes pour son site douaisien de Lauwin-Planque. Les postes sont à pourvoir progressivement à partir de la mi-octobre. En 2018, Amazon aura créé 2 000 emplois en CDI en France, passant de plus de 5 500 à plus de 7 500 collaborateurs en CDI d'ici la fin de l'année. (La Voix du Nord – 26/09/2018)

ArcelorMittal choisit le port de Dunkerque. Bonne nouvelle pour le Grand Port maritime de Dunkerque : chaque année, ArcelorMittal Atlantique et Lorraine (AMAL), entité qui regroupe huit sites, dont Dunkerque et Mardyck pour un total de 6 000 salariés, exporte environ 5 300 conteneurs remplis de bobines d'acier depuis ses sites de production du Nord et de l'Est de la France à destination de l'Asie, l'Amérique et l'Afrique. Depuis le 15 juin, la moitié de ces volumes, plus particulièrement ceux destinés à l'Inde et la Chine, sont gérés au départ de Dunkerque et non plus d'Anvers. Selon le port de Dunkerque et ArcelorMittal, outre la pertinence économique de ce choix logistique, cette nouvelle organisation des transports aura un impact positif sur l'environnement.



Le basculement des autres flux de trafic (Afrique, Amérique) devrait être effectif à partir de 2019. (La Voix du Nord – 27/09/2018)

Vignette poids lourds : c'est non pour les routiers et Xavier Bertrand. Le gouvernement décidera d'ici fin octobre de la mise en place éventuelle en 2020 d'une vignette pour taxer les poids lourds qui traversent la France sans financer les infrastructures. Dans le viseur du gouvernement notamment les poids lourds étrangers qui traversent la France en utilisant un réseau routier et autoroutier pour lequel ils ne déboursent parfois pas un centime. Ce mardi, Olivier Arrigault, patron de la FNTR dans la région, s'est dit fermement « contre, par principe » tout prélèvement qui pèserait sur le transport routier. « Ce qui se profile ici, c'est la mise en place d'une redevance des routiers pour payer le ferroviaire », dit-il. Hier, c'est Xavier Bertrand, président du conseil régional, qui a réaffirmé son opposition à la taxation des transporteurs. (La Voix du Nord – 27/09/2018)

Prestapack-Dometrans affiche une croissance rapide. Basé à Croix, le groupe Prestapack-Dometrans (17 salariés) propose une offre logistique complète avec ses quatre sociétés (Prestapack, Dometrans, Dometrans Affrètement et Logibex). Pour fin 2018, celui-ci table sur un chiffre d'affaires de 2,5 millions d'euros. En raison de son développement, il vient de se doter d'un nouvel entrepôt de 6 000 m² à Tourcoing. Son dirigeant, Benoît Henno compte par y développer une activité de conditionnement pour les produits Starwax, du groupe Brunel. Prestapack-Dometrans recrute également trois collaborateurs, pour atteindre les 20 salariés d'ici la fin de l'année. (Le Journal des Entreprises.com – 27/09/2018)

À Delta 3, un nouvel entrepôt desservi par le rail pour le groupe Danone. A Doullens, la plateforme logistique Delta 3 accueille un nouvel entrepôt logistique de 39 000 m², mis en service début septembre avec une soixantaine d'emplois à la clé. Exploité par une société belge, il compte comme principal client le groupe Danone qui regroupera sur place ses eaux minérales à destination des marchés belges et britanniques. La particularité du site est d'être desservi par le rail depuis les sites d'embouteillage auvergnats. « La partie multimodale est un vrai atout », reconnaît Pierre Fournis, directeur de la logistique de Danone, dont le transport de ses marchandises par le rail est une priorité (60% de ses expéditions de l'usine d'Evian). Le projet s'est concrétisé avec l'arrivée du logisticien belge ECS-2 XL qui a construit cet entrepôt dont il est propriétaire. Le coût s'élèverait à une vingtaine de millions d'euros. (La Voix du Nord – 28/09/2018)

Les ports jouent la carte de l'union pour affronter la houle internationale. Norlink Ports, l'association rassemblant une vingtaine de

plateformes maritimes et multimodales des Hauts-de-France, fête ses deux ans. En tout 25 membres pesant 157 000 emplois et 100 M de tonnes de marchandises transitant sur le territoire. L'association travaille à la promotion à l'international des infrastructures portuaires régionales, développe des synergies entre les ports maritimes et intérieurs. Avec l'ambition, comme le rappelle Philippe Hourdain, Président de la CCI Hauts-de-France, de « constituer le premier hub portuaire et logistique de l'Europe du Nord ». Les premiers résultats : augmentation du trafic fluvial et ferroviaire transitant par les ports de Lille de 11 %, de + 30 % sur la plateforme multimodale de Doullens ; 600 à 700 M€ vont être investis sur le port de Calais, 430 M€ pour le projet Cap 2020 du port de Dunkerque... Toutefois, quand les ports de Dunkerque et de Calais génèrent respectivement 3,9 milliards et 1 milliard d'€ de valeur ajoutée, celui d'Anvers est à 21 milliards d'€. (La Voix du Nord – 01/10/2018)

Canal Seine Nord Europe

Le projet Picardie Roissy remis en selle. Dans le cadre de ses orientations en matière d'infrastructures de transport, présentées ce mardi, le gouvernement a conforté certains grands projets jugés « prioritaires ». Deux de ces projets concernent la Picardie : MAGEO (Mise au gabarit européen de l'Oise), projet indispensable à la réalisation du canal Seine-Nord Europe, et le barreau Picardie-Roissy. Ce dernier projet, dont la mise en service a été maintes fois repoussée, pourrait être opérationnel entre 2027 et 2032. Quant au fluvial, le gouvernement a promis d'investir 2,6 milliards d'euros pour développer ce mode de transport. (Le Courrier Picard – 13/09/2018)

Canal Seine-Nord : les signaux positifs de Xavier Bertrand. Vendredi, Xavier Bertrand, président de la Région, était l'invité d'honneur de l'association PREC (Pour le renouveau du Cambrésis). Lors de cette rencontre, il a notamment été question du projet Seine-Nord. Xavier Bertrand, qui préside le conseil de surveillance de la Société du canal Seine-Nord Europe (SCSNE), a rappelé que le dossier est concrètement en bonne voie. Ce projet colossal (4,5 milliards d'euros) pourrait générer 10 000 emplois potentiels, et verrait la création de quatre plateformes multimodales (Nesle, Marquion, Noyon et Péronne). (La Voix du Nord – 22/09/2018)

Le canal de Pommeroeul va rouvrir. Le canal de Pommeroeul à Condé, long de 11 kilomètres, était fermé à la navigation depuis 1992 : un projet de décret parlementaire acte sa réouverture pour le transport fluvial de grand gabarit entre la France et la Wallonie. Impraticable pour la navigation en raison de l'accumulation des sédiments, le canal de Pommeroeul à Condé constitue un trait d'union entre la France et la Belgique. Le parlement belge a voté



un projet en vue de son réaménagement, dans le cadre d'un partenariat franco-belge. Le chantier va coûter 80 millions d'euros, dont 68 millions d'euros pris en charge moitié par la France et moitié par la Wallonie. Ce canal constitue l'un des trois débouchés du corridor Seine-Escaut vers les réseaux fluviaux à grand gabarit de l'Europe du Nord. (Stratégies Logistique – 26/09/2018)

Calais 2015

Brexit : Le patron de Brittany Ferries tire la sonnette d'alarme pour les ports français. La Commission européenne n'a retenu aucun port français pour les liaisons qu'elle subventionnerait entre l'Irlande et le continent si le Brexit se fait sans accord. Pour Jean-Marc Roué, président de Brittany Ferries, les autorités françaises n'ont pas assez défendu les ports sur la Manche, explique-t-il. (Ouest-France – 30/08/2018)

« **Créer une ligne vers l'Irlande est possible** ». Réaction de Jean-Marc Puissesseau, le président de la SEPD, société gestionnaire des ports de Boulogne et Calais, suite à la réponse de Violeta Bulc, commissaire européenne chargée des transports, à Elisabeth Borne, ministre des Transports, sur les inquiétudes des ports français écartés de la liaison maritime Irlande-Europe Continentale. Selon lui, le « côté français » n'est pas en ordre de bataille pour le Brexit. Un Brexit qu'il prévoit dur. Cependant, il ne voit pas la Grande-Bretagne fermer totalement ses frontières : « Pour son économie, elle doit continuer à faire du commerce ». Concernant les voies maritimes, Jean-Marc Puissesseau est ferme : « Je ne vois pas comment l'Europe pourrait nous empêcher de créer une ligne vers l'Irlande ou une autre destination, si nous en avons l'opportunité ». Le président de la SEPD reste optimiste. (Nord Littoral – 05/09/2018)

Irlande et Brexit : quel est le problème avec les ports du Nord ? C'est un peu la boulette de l'été. Dans la perspective de la sortie de l'Angleterre de l'Union européenne, la Commission européenne a proposé un nouvel itinéraire maritime pour relier l'Irlande au continent, en oubliant au passage les ports français. Comment est-ce arrivé ? La décision a été prise le 1er août : pour éviter de lourdes procédures douanières pour le fret irlandais, la Commission européenne a tracé une nouvelle voie entre l'Irlande et l'Europe continentale. Et s'est dit que le plus simple était de relier les ports de Dublin et de Cork à leurs homologues de Zeebrugge et Anvers en Belgique, et de Rotterdam aux Pays-Bas. Sauf qu'en cette route maritime, on zappe les ports intermédiaires tout en allongeant la durée d'acheminement, le transit time entre Irlande et Zeebrugge étant de 28 heures, contre 14 ou 15 heures vers Calais. Pas étonnant que les acteurs politiques et économiques de la région, qui multiplient

les actions pour que la région des Hauts-de-France puisse bénéficier des retombées du Brexit, aient vu rouge : dans un communiqué, les présidents des CCI de la région des Hauts-de-France (Philippe Hourdain, François Lavallée, Bruno Fontaine) mais aussi le président de la mission Rev3 Philippe Vasseur et Frédéric Motte, le président du Medef des Hauts-de-France, ont refusé en bloc « que la Commission européenne sacrifie avec mépris les ports des Hauts-de-France ». (La Tribune – 14/09/2018)

Un « Brexit dur » affecterait lourdement la région, alerte le préfet. Dans une note au ministère de l'Intérieur assortie d'un courrier envoyé il y a quelques jours, le préfet des Hauts-de-France, Michel Lalande, alerte sa tutelle sur les conséquences d'une rupture sans accord amiable entre Royaume-Uni et Union européenne. Michel Lalande y évoque notamment la circulation des personnes et des biens qui sera forcément touchée par les nouvelles relations entre les deux entités. En clair, c'est bien la congestion qui guette les points d'entrée du trafic transmanche, que ce soit à Lille Europe, Coquelles ou au port de Calais. Le préfet de région précise qu'une réflexion complémentaire est engagée afin d'élaborer un plan de gestion de crise spécifique, destiné à limiter les effets induits des nouvelles procédures. De son côté, Xavier Bertrand, Président du Conseil régional, a mis en place une « task force » pour anticiper les conséquences du Brexit. (La Voix du Nord – 30/09/2018)

A Boulogne, le scénario qui inquiète les acteurs du port. Pour la première plateforme européenne des produits de la mer, le rétablissement d'une frontière économique avec le Royaume-Uni le 30 mars 2019, inquiète les entreprises du port, particulièrement les acteurs du transport comme STEF et Delanchy. Les marchandises, qui circulaient librement jusqu'ici, seront à cette date toutes contrôlées. Tout le monde redoute les bouchons monstres sur les quais de Douvres. Les spécialistes estiment que chaque minute de vérification supplémentaire à Douvres se traduirait par seize kilomètres de bouchon en plus. Impensable. La force de la place de Boulogne est de livrer dans des délais très courts du poisson frais ou surgelé dans toute l'Europe. Ils tiennent à conserver cette longueur d'avance sur la concurrence, même avec un Brexit dur. (La Voix du Nord – 30/09/2018)

Ressources Web

www.scoop.it/t/ccinorddefrance-logistique

Scoop.it!

